

 Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie	FORMULAIRE	SN-SEC-MED-FORM-03-A	
	CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE ET MENTALE	Date d'application : 30/11/2018	Page 1 sur 1

CATEGORIES		
CLASSE 1 <input type="checkbox"/>	CLASSE 2 <input type="checkbox"/>	CLASSE 3 <input checked="" type="checkbox"/>

Dr Aissate O. BA NDIAYE
 Médecin - Commandant
 Médecin - Examinateur
 de l'Aéronautique
 OSA / CEMPA

Je soussigné, Docteur :

Titulaire de l'agrément n : SN-MED-21

Certifie que Monsieur **Nouridine MOUSTAOU SALAMI**

Né(e) le : **12 juillet 1991** à **Niamey** Age : **28 ans**

Demeurant : **Cité Assemblée Ouakam**

REPOND

(Préciser REPOND ou NE REPOND PAS)

Aux conditions d'aptitude physique et mentale exigées par la réglementation en vigueur pour l'exercice des privilèges liés à la Classe spécifiée ci-dessus.

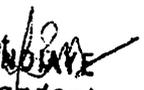
Date de l'examen : 15/12/19

Limite de validité : 31/12/19 Durée de validité : 2 ans

Restrictions éventuelles à reporter sur la licence : Aucune

.....

.....

Signature et cachet 
Dr Aissate O. BA NDIAYE
 Médecin - Commandant
 Médecin - Examinateur
 de l'Aéronautique
 OSA / CEMPA

Un navigant doit cesser d'exercer les privilèges de sa licence et des qualifications et autorisations associées dès qu'il est conscient de toute diminution de son aptitude médicale susceptible de nuire à l'exercice en toute sécurité des dits privilèges.

Le présent certificat est valable un (01) mois. Si, passer ce délai le Médecin Evalueur de l'Autorité de l'Aviation Civile ou le Médecin examinateur ne vous contacte pas, sa validité court jusqu'à la date de fin de validité sus-mentionnée.